

## Curriculum vitæ des commissaires

### Projet de restauration, au sud du quai, au port de Gaspé (Sandy Beach)

#### Monsieur Jean Paré, président

Monsieur Paré est urbaniste et détient une licence en droit de l'Université de Montréal. Il a suivi des cours spécialisés en droit public, en science politique, en développement international, en gestion de projets et en géomatique.

Après avoir occupé les fonctions de directeur de la planification puis de directeur du développement à la Société d'aménagement de l'Outaouais, il a réalisé de nombreux mandats, ici et à l'étranger, à titre de consultant en planification stratégique, en développement régional et en gouvernance municipale. Il a notamment agi comme coordonnateur des dossiers sociaux et environnementaux pour la Commission scientifique et technique sur la tempête de verglas de janvier 1998.

Commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal de 2002 à 2008 et depuis 2010, il y a présidé plus de vingt consultations. Membre à temps partiel au BAPE depuis 1991, M. Paré a participé à dix commissions d'enquête et d'audience publique. Il a, entre autres, présidé la commission d'enquête et d'audience publique sur le Programme de stabilisation des berges de la rivière Richelieu le long des routes 133 et 223 entre Saint-Basile-le-Grand et Saint-Ours.

#### Monsieur John Haemmerli, commissaire

Ingénieur spécialisé en sciences de l'eau, monsieur Haemmerli a tout d'abord travaillé au sein du gouvernement fédéral comme ingénieur et cadre intermédiaire. Depuis vingt ans, le BAPE et plusieurs organismes fédéraux ont recours à ses services en matière d'évaluation des impacts environnementaux en tant qu'expert ou en tant que commissaire. M. Haemmerli a participé à de nombreuses commissions d'enquête du BAPE chargées d'examiner, entre autres, des projets énergétiques, des projets de construction ou de réaménagements routiers, ou encore d'établissement ou d'agrandissement de lieux d'enfouissement sanitaire ou technique. Il a en outre participé à cinq commissions relatives à des mandats d'aires protégées, dont trois à titre de président.